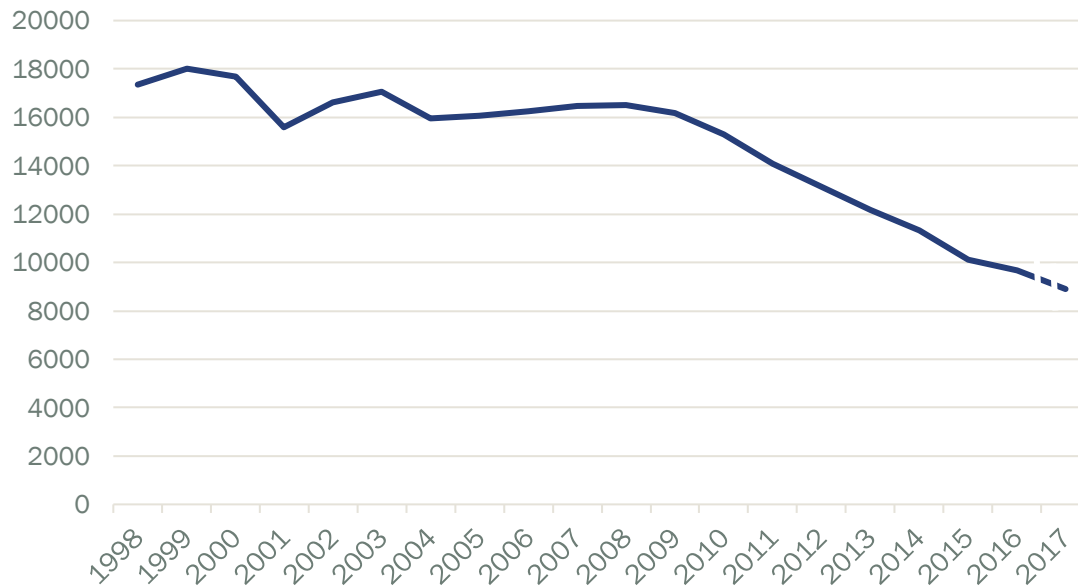


MISE A DISPOSITION DE JUMENTS DE
TRAIT CHEZ DES AGRICULTEURS :

« 1 000 POULINIÈRES ! »

Constats

- Baisse considérable des naissances de chevaux de trait



- Ouverture des marchés pour les chevaux de trait (utilisations diverses)
 - ➔ Consolidation des races indispensables
 - ➔ Effectif à maintenir (Conservation génétique et réponse au marché)



« 1 000 POULINIÈRES ! »



Mettre à disposition des juments de trait

Objectifs :

2018 : 200 poulinières

2019 : 400 poulinières

2020 : 400 poulinières



Destinataires du projet

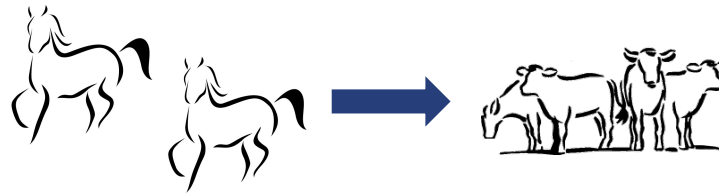


TOUT LE MONDE !

Axes prioritaires :

- Jeunes agriculteurs
- Eleveurs Bovins/Ovins ouvrant un atelier équin
- Accompagnement d'un syndicat local Equin
- Agriculteur à titre principal
- Dimension du troupeau équin

Principe



Pouliches de trait mises en pension jusqu'à la première saillie (3 ans) au tarif d'1€/jour



Mise à la reproduction tous les ans

L'agriculteur a en charge les frais de saillie et d'entretien des juments

ÉQUID'EXPORT

par  SFET

est prioritaire sur l'achat des poulains, au prix du marché en cours.

Possibilité de négocier si le produit est destiné à être valorisé (utilisation ou reproduction)

Chaque année, que faire ?



1

L'éleveur peut rendre les juments à Equid'Export

2


L'éleveur peut racheter les juments selon une grille d'amortissement fixée

3

L'éleveur souhaite reconduire le contrat pour une période supplémentaire



Quels avantages ?

- Garantie de rachat du poulain au sevrage par **ÉQUID'EXPORT**
par  SFET
- Aucun investissement financier sur les juments de trait = Mise à disposition
- Accompagnement local par des professionnels de l'élevage équin = syndicats ou associations locales d'éleveurs d'équidés



Si vous êtes intéressé par le projet :

contactez : coralie.bonneau33@gmail.com



Pré-réservation de juments

